



CP Namur  
Secrétariat  
Olivier PIERRE  
www.cpnamur.be

## Comité provincial Namur

### PV – Assemblée provinciale du 29 mai 2026. Hall sportif du RBC Ciney.

José Lauwerys, président, ouvre la séance à 19h30.

#### 1. Les clubs namurois.

- 1.1. Présents : 193-RM Jambes-2 voix, 266-RGBC Beez-12, 466-RCS Natoye-26, 891-RAS Mazy-Spy-8, 925-RBC Maillen-13, 1066-RBC Rochefort-4, , 1090-RCS Faulx-Les Tombes-2, 1130-RBC Ciney-21, 1152-RBB Gembloux-14, 1279-BC Malonne-20, 1432-BC Hamois-4, 1578-RBC Erpent-17, 1579-RBC Loyers-9, 1588-RUS Mariembourg-8, 1702-RBC Belgrade-17, 1792-RBC Éghezée-14, 1861-BC Fraire-Philippeville-13, 1907-BC Marche-14, 1969-Basket Namur Capitale-13, 2187-Andenne Basket-11, 2417-BC Sombreffe-8, 2544-BC Givet-Doische-3, 2547-BC Cerfontaine-7, 2553-BC Ohey-3, 2555-BC Boninne-14, 2639-BC Fernelmont-11, 2651-JB Hotton-7, 2685-BC Miavoie-GH-7, 2703-New Conti 21-1 et 2737-RBC Mettet-2.
- 1.2. Excusés : 1953-ABC Temploux-2.
- 1.3. Absents : 206-RBCH Dinant-3, 1830-BS Gembloux-1, 2149-BC Braibant-2, 2472-JS la Plante-4, 2624-Profondeville Sharks-13 et 2738-NBC La Bruyère-10.
- 1.4. Invité : 2735-Ramillies BC sans voix.

#### 2. Membres présents :

- 2.1. Pour le Conseil d'administration de l'AWBB : Marie-Thérèse Joliet vice-présidente, José Nivarlet vice-président, Philippe Aigret trésorier général, Catherine Nicolas et Claire Porphyre, administratrices.
- 2.2. Pour l'AWBB : Pierre Thomas, directeur général.
- 2.3. Pour le Comité provincial : José Lauwerys président, Jean-Louis Jacobs vice-président, Olivier Pierre secrétaire, Caroline Maquet, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jérôme Rousseau, Julien Somville et Germain Vancauwenbergh, membres.
- 2.4. Pour le groupe des parlementaires : Gérard Trausch président, Pascal Herquin secrétaire, Michaël Castellani trésorier, Bernard Delvigne, Pascal Henry et Pascal Sonnet membres.
- 2.5. Pour le Conseil judiciaire provincial : Jean-Paul Houart vice-président et Johnny Sambon membre.

#### 3. Invités présents.

- 3.1. Pierre-Yves Delveaux, candidat au Comité provincial.
- 3.2. Lucas Martin, arbitre promu.

#### 4. Membres excusés.

- 4.1. Pour le Conseil d'administration de l'AWBB : Fabrice Appels administrateur, Jean-Pierre Delchef président et Bernard Scherpereel secrétaire général.
- 4.2. André Hancotte, procureur régional.

#### 5. Invitée excusée.

- 5.1. Dea Abedinaj, arbitre promue

#### 6. Membres absents.

- 6.1. Pour le Conseil judiciaire provincial : Serge Mottiaux président, Noëlle Héron secrétaire, Marcel Hougardy et Stéphane Léonard membres.

#### 7. Mots d'accueil.

Dans son introduction, le président du CP accueille toutes et tous en leurs qualités et fonctions. Ensuite, il dénombre les rencontres. Il poursuit par le point marquant de chaque commission.

Le président du CP invite ensuite l'Assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus pendant la saison écoulée.

#### 8. Mise à l'honneur et votes sur les rapports, budget, bilan et élection des membres.

- 8.1. Détermination du quorum

Nombre de clubs dans la province : 37 clubs représentant 340 voix, 30 clubs sont présents – 309 voix. Quorum (majorité simple) : 155 – majorité des 2/3 : 205. Arrivées tardives de la RUS Mariembourg (11 voix) et du BC Fernelmont (8 voix).

- 8.2. Mise à l'honneur

8.2.1. Mise à l'honneur de membre : Michel Hastir pour ses 35 saisons au Comité provincial.

8.2.2. Mise à l'honneur d'arbitres promus : en régional, Lucas Martin et Dea Abedinaj

- 8.3. Rapport d'activités du Comité Provincial : Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00

- 8.4. Rapport d'activités Commission Technique des Jeunes : Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00

- 8.5. Rapport d'activités Commission mini-basket : Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00

- 8.6. Rapport d'activités de la Commission de Formation des Arbitres : Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00

- 8.7. Rapport d'activités de la Commission du 3x3 : Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00.

- 8.8. Rapport du groupe des Parlementaires Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00. Le président du groupe des Parlementaires Gérard Trausch remercie au nom du Groupe l'assemblée pour son soutien répété chaque année. Il assure que le groupe fait son maximum pour le bien des clubs de la province et au-delà.

- 8.9. Rapport d'activités du vérificateur aux comptes Depuis l'incorporation des comptes des provinces dans les comptes annuels de l'AWBB, nous pouvons considérer que l'examen et la vérification des comptes par la Commission Financière sur l'ensemble des comptes s'étend à la vérification des comptes des provinces. Cet examen n'a révélé aucune anomalie et ce constat peut valoir pour les comptes de la province.
- 8.10. Présentation du bilan 2025. Nous terminons avec un boni de 9504,33 €. Décharge du CP par l'Assemblée Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00
- 8.11. Présentation du budget 2027. La participation théorique des clubs est de 8200,00 euros. Le CP prélève une répartition différenciée pour la gestion des commissions en 2027. Elle se compose d'une partie fixe de 180€ et d'une partie variable de 8€ par équipe avec un minimum de 25€. 50% seront prélevés en janvier 2027 et 50% en juillet 2027.
- 8.12. Vote sur le projet de budget présenté. Pour : 290 contre : 00 abstentions : 00
- 8.13. Votes Spéciaux

## 8.13.1. Les Season opening

- 8.13.1.1. Clubs de P1 Messieurs Pour : 8 contre : 2 abstentions : 1
- 8.13.1.2. Clubs de P1 Dames Pour : 8 contre : 1 abstentions : 1
- 8.13.1.3. L'assemblée Pour : 206 contre : 30 abstentions : 54

## 8.13.2. Les Play-off

Arrivée de la RUS Mariembourg, les votes passent de 290 à 301

## 8.13.2.1. Principe des Play-off

- 8.13.2.1.1. Clubs de P1 Messieurs Pour : 11 contre : 00 abstentions : 00
- 8.13.2.1.2. Clubs de P1 Dames Pour : 7 contre : 00 abstentions : 3
- 8.13.2.1.3. L'assemblée Pour : 277 contre : 00 abstentions : 24

## 8.13.2.2. Modalité des Play-off

- 8.13.2.2.1. Clubs de P1 Messieurs Pour : 11 contre : 00 abstentions : 00
- 8.13.2.2.2. Clubs de P1 Dames Pour : 10 contre : 00 abstentions : 00
- 8.13.2.2.3. L'assemblée Pour : 301 contre : 00 abstention : 00

## 8.13.3. Formule de championnat jeune maxi à deux tours

- 8.13.3.1. L'assemblée Pour : 301 contre : 00 abstention : 00

Arrivée du BC Fernelmont, les votes passent de 301 à 309

## 8.13.4. PC89

- 8.13.4.1. Vote pour la date butoir des mélanges en U12 Toute la saison au lieu du 31/12/2026 :

Pour : 309 contre : 00 abstentions : 00

## 8.13.5. Règlement des coupes de Namur 2026-2027

## 8.13.5.1. Les modifications

- 1.5. L'adresse unique de contact pour la coupe est coupe@namur.awbb.be. Le site web officiel de la coupe (règlement, calendrier, résultats et classement) est www.cpnamur.be.
- 2.2. Les demi-finales se jouent en une seule manche chez les organisateurs désignés par le comité provincial. Le CP sollicitera des clubs pour l'organisation.
- 5.2. Un premier tirage a lieu après lors de la réunion du CP de début juillet. Un second tirage aura lieu après les 8èmes.
- 6.4. La date et l'heure limite de communication sera transmise après chaque tirage au sort. Au-delà de la date limite, le club visité n'ayant pas communiqué sa programmation sera considéré comme forfait pour la rencontre., après un premier rappel.
- 7.1. Lors des rencontres séniors, le club qui évolue en championnat dans une division inférieure, bénéficie d'un avantage de 5 points par division d'écart lorsqu'il joue à domicile et d'un avantage de 8 points par division d'écart lorsqu'il joue en déplacement.
- En cas d'inversion de match par rapport au tirage original (suite accord entre les deux clubs), le handicap de base reste d'application. Les demi-finales et finales sont considérées comme se déroulant sur terrain neutre, l'avantage sera donc toujours de 5 points par division d'écart.

- 8.1. Le joueur sénior qualifié dans la liste PC53 d'une équipe provinciale ne peut pas participer à la coupe sénior s'il a participé à deux matchs de championnat national ou régional.

- 8.13.5.2. Le Directeur général précise que le vote initialement prévu modification par modification doit être global.

Vote : Pour : 283 contre : 26 abstentions : 00

- 8.13.6. Mandat pour le CP d'adapter la formule si nécessité sanitaire : Pour : 309 contre : 00 abstentions : 00.

Le président du CP remercie l'Assemblée de la confiance témoignée par ces votes envers le CP et ses commissions.

## 8.14. Élections des membres.

- 8.14.1. Constitution du bureau de dépouillement : le bureau sera placé sous la direction de Johnny Sambon, membre du Conseil judiciaire provincial, assisté de 5 membres de clubs différents non concernés par les élections : 1702, 1792, 1969, 2555 et 2737.

- 8.14.2. Élection de deux membres du CP : Pierre-Yves Delveaux - 891 et Germain Vancauwenbergh - 1578.

- 8.14.3. Élection de deux membres du Groupe des parlementaires : Bernard Delvigne - 1130 et Pascal Herquin - 266.

## 9. Communications et proclamation des résultats.

- 9.1. Communication du Conseil d'Administration de l'AWBB, Philippe Aigret Trésorier général de l'AWBB parcourt: les principales décisions de l'assemblée générale du 2 mars 2026 : Constitution d'équipes régionales par plusieurs clubs, Fonctions officielles, Tenues des joueurs, Litiges financiers, Procédure de désaffiliation ordinaire et Désaffiliation administrative. Il poursuit avec le règlement d'homologation, le championnat jeune régional, le U12 interprovincial, la formation des coaches et l'implémentation de l'automatisation des processus. Il conclut avec les festivités, l'AISF et les bonnes nouvelles de notre province.
- 9.2. Proclamation des résultats. Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial, régional et national. Remise des diplômes aux différents champions.
- 9.3. Résultat de l'élection de deux membres du CP : Pierre-Yves Delveaux 309 et Germain Vancauwenbergh 271. Ils sont tous les deux élus.
- 9.4. Résultat de l'élection de deux parlementaires : Bernard Delvigne 285 et Pascal Herquin 291. Ils sont tous les deux élus.
- 9.5. Le calendrier du championnat 2026-2027 a été établi en étroite collaboration avec les départements championnat et coupe de l'AWBB. Le championnat débute le week-end des 5 et 6 septembre.
- 9.6. La CTJ incite les clubs à envoyer TOUS leurs 2013 en sélection provinciale sans présélection afin d'offrir aux coaches provinciaux l'échantillon le plus large possible.

#### 10. Divers clubs.

- 10.1. 2187 Andenne Basket se questionne sur la répartition des équipes jeunes dans les séries. Il s'étonne que les forces des équipes inscrites ne correspondent pas aux forces réelles et que certaines séries n'ont pas de force homogène. José Lauwerys explique les critères de construction des séries. Dans la mesure du possible et selon les numéros de grille du calendrier, il tient compte de critères de force inscrits.
- 10.2. 2417 BC Sombreffe joue prioritairement en bleu et si nécessaire en blanc. Il se trouve embêté quand son adversaire joue dans un maillot mélangé bleu et blanc. Philippe Aigret, Président du Département arbitrage rappelle que le code FIBA exige que les maillots n'aient qu'une couleur dominante. Les maillots rayés sont interdits. Il précise que l'AWBB permet la couleur grise depuis que les arbitres sont en noir. Il conclut en précisant que la couleur noire pour les équipes est toujours autorisée.

Clôture de l'Assemblée à 21h45 par José Lauwerys, président du CP qui remercie pour la confiance et qui invite toutes et chacun au toast offert à l'occasion des 25 ans de l'AWBB et à la collation offerte pour les 80 ans du Comité provincial.

Assemblée provinciale des clubs namurois 2027 : Samedi 22 mai à 10h.

Olivier Pierre et José Lauwerys